



COMMUNIQUÉ DE PRESSE : Pour un Conseil d'État à sept membres

Le groupe VertPOP, associé au groupe socialiste, a déposé aujourd'hui un projet de décret proposant un changement de la Constitution afin que la composition du Conseil d'État passe de cinq à sept membres¹. En effet, le groupe estime cohérent et nécessaire de procéder à une augmentation du nombre de conseillers d'État pour de nombreuses raisons.

Alors que les exécutifs de la majorité des cantons voisins ainsi que de plusieurs communes sont composés de 7 membres, voire plus, le Canton de Neuchâtel et ses communes ont toujours conservé des exécutifs à 5 membres. Or, plusieurs évolutions ont rendu nécessaire la réouverture du débat sur le nombre de membres de l'exécutif : multiplication des tâches, nécessité d'un meilleur partage du pouvoir et d'une plus grande représentativité et amélioration de la conciliation vie privée-vie professionnelle sont autant d'éléments qui parlent en faveur de ce projet.

Tâches du Conseil d'État toujours plus importantes

Les tâches du Conseil d'État deviennent de plus en plus nombreuses. Il est primordial que le Conseil d'État continue de représenter au mieux notre canton auprès des différentes instances romandes et nationales tout en continuant d'accomplir ses prérogatives exécutives au niveau cantonal et d'assister aux sessions et commissions parlementaires. De l'aveu même du Conseil d'État, il est aujourd'hui quasiment impossible de gérer cet agenda surchargé.

Meilleure représentativité

Seuls deux partis politiques sont actuellement représentés au Conseil d'État, ce qui est une exception suisse² et peut constituer une entrave au bon fonctionnement démocratique. Un exécutif élargi favorisera une meilleure représentativité des partis politiques ainsi que de la population.

¹ Le projet de décret est consultable depuis ce lien : <https://www.ne.ch/autorites/GC/objets/Documents/ProjetsLoisDecrets/2022/22113.pdf>.

² Un tableau du nombre de partis représentés au Conseil d'État est consultable sur cette page : <https://danielmusy.net/2021/05/09/la-victoire-en-trompe-loeil-du-plr-neuchatelois/>.

Partage du pouvoir

En répartissant les départements entre davantage de membres, le pouvoir sera ainsi mieux reparté, ce qui est un gain indéniable pour la démocratie. La composition actuelle de 5 membres implique des départements très chargés comprenant, pour certains, plusieurs services majeurs.

Amélioration de la conciliation vie professionnelle-vie privée

Il est actuellement connu qu'une élection au Conseil d'État équivaut à mettre sa vie privée entre parenthèses quelques années. Un agrandissement du collège exécutif permettra une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie privée. Le groupe VertPOP a ainsi l'espoir que davantage de profils se sentent appelés par la fonction, de jeunes parents, par exemple.

Neuchâtel, le 26 janvier 2022